

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Sabrina Rodrigue-Lacasse

<https://www.cadre21.org/membres/fc77f45f1cde3703aec4a1d3>

Date d'obtention : 2021-08-16 13:49:19

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode qui permet une uniformisation des interventions et une collaboration entre les partenaires.

Les documents nous permettent de colliger de l'informations de manière à ne pas nuire au processus judiciaire et nous permettent de savoir quelles actions mettre en place rapidement pour protéger la victime.

Méthode qui assure également qu'aucun intervenant ne voit les sextos afin de protéger la vie privée de l'adolescent (e)

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Une prise en charge rapide, une uniformisation des interventions à l'école, une clarification des mandats et rôles des différents intervenants scolaires et des partenaires

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Qu'aucun intervenant n'ait accès aux photos ou au contenu de pornographie juvénile,
Confisquer le téléphone et contacter le corps policier lorsqu'il s'agit d'un acte malveillant,
Suivre les étapes du protocole